

# Conseil communal de Lausanne

---

## Rapport de la commission N° 86

### chargée de l'examen du postulat de M. Denis Corboz « Développement de l'aide de livraison à domicile »

---

Présidence :	Mme	Anne-Françoise DECOLLOGNY, PS
Membres présents :	Mmes	Caroline Alvarez, PS Thérèse de Meuron, PLR Florence Bettschart-Narbel, PLR Karine Roch, Les Verts Anita Messere, UDC
	MM.	Denis Corboz, PS Vincent Brayer (remplace Sébastien Kessler), PS Daniel Dubas, Les Verts Alain Hubler (en remplacement de Claude Calame), Ensemble à Gauche Axel Marion, Le Centre Claude-Alain Voiblet, PLC
Représentant-e-s de la Municipalité :		M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie ;
Représentants de l'administration :		Mme Florence Nicollier, Cheffe du Service de l'économie
Notes de séances		Mme Géraldine Gimmi, assistante au Service de l'économie, que nous remercions pour les notes de séance.

---

Lieu : Bâtiment administratif du Flon  
Date : 4 juillet 2017, de 17h00 à 17h50

Après les salutations et présentations d'usage, la présidente donne la parole au postulant :

Le postulant, M. Denis Corboz, indique que son postulat s'inscrit dans une démarche d'aide aux commerces lausannois, en particulier des commerces indépendants et des « petits » commerces. Ce postulat ne prétend pas, au contraire, résoudre tous les problèmes des commerces lausannois, notamment ceux liés au franc fort et des achats en ligne. En plus d'un service de collecte et de livraison le jour même ou le jour suivant, il y a une dimension sociale et de service public, en particulier d'aide aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Il indique également que ce projet devrait se réaliser sous condition d'un partenariat financier.

#### Discussion

De manière générale, les commissaires font état l'intérêt du postulat. On relèvera toutefois des considérations telles que :

- La question du rôle de la Ville dans un tel projet, et la nécessité de partenaires financiers. Sont évoqués l'Association des commerçants lausannois et le City Management.
- Parmi les prestataires existants, on mentionne DringDring, mais les limites du système sont relevées, soit le prix et la faible capacité des vélos.
- La difficulté de faire des livraisons pour de petits achats est également relevée.
- Une des causes des difficultés mentionnées est l'insuffisance de places de parc.
- La nécessité que les commerçants se mobilisent et cherchent eux-mêmes un partenariat est mentionnée, la Ville pouvant soutenir par un subventionnement.
- La livraison des achats faits au marché est pourrait également faire partie de ce service.
- Le postulant relève que la notion de commerces du centre-ville est une erreur et qu'il faut parler des commerces en général.

## Conseil communal de Lausanne

---

- On relève le souci de ne pas, par un système mal conçu, favoriser les grandes enseignes, alors que l'on veut soutenir les petits commerces ou commerces indépendants.

M. le Conseiller municipal Hildbrand fait état des nombreuses réflexions en cours au sujet du commerce en ville de Lausanne. Il pense qu'il faut réfléchir en particulier à des solutions qui utiliseraient les parkings périphériques (qu'a aussi évoqué un commissaire), soit d'avoir un genre de RiponnExpress+ car il faut partir des solutions existantes pour chercher à les étendre. Il relève toutefois la difficulté d'avoir une action englobant l'ensemble des commerces et met en évidence les multiples difficultés pratiques à mettre en œuvre un système efficace.

**Vote : Le renvoi du postulat à la Municipalité est accepté à l'unanimité.**

La rapportrice : Anne-Françoise Decollogny

Lausanne, le 15 septembre 2017